

**Cahier des charges à l'attention des participants au concours  
« Des parents, des bébés, un livre »**

L'œuvre doit présenter des qualités littéraires, artistiques et esthétiques. Elle doit permettre au jeune enfant d'accéder au monde de l'imaginaire et à la langue du récit, susciter son étonnement et favoriser son éveil.

### **Le texte**

Aussi, le récit peut avoir des structures diverses :

- une histoire linéaire qui se déroulera selon un enchaînement chronologique et logique. Le temps de l'histoire correspond au temps de la narration. Le lecteur peut construire des hypothèses pour résoudre le problème ;
- une histoire en randonnée qui procédera par accumulation. Les répétitions, les rencontres successives de personnages aident le lecteur à suivre le fil du récit et à le mémoriser ;
- une histoire en boucle, sans début ni fin, qui permettra de comprendre la logique narrative et le retour à la situation initiale.

Comme nous nous adressons aux tout-petits, il faudra veiller à ce que l'histoire reste simple et que le texte soit en accord avec les propos et l'âge des enfants (moins de 3 ans). Cependant, comme l'album devra accompagner l'enfant jusqu'à son apprentissage de la lecture, nous excluons les imagiers, les abécédaires et les albums sans texte.

Chaque phrase, chaque mot doit être choisi avec soin, il s'agira d'être efficace et concis et de veiller au choix rigoureux du vocabulaire employé, à la longueur du texte, à la syntaxe des phrases : syntaxe basique et vocabulaire simple.

Le texte n'excédera pas 400 mots, soit moins de 4000 signes.

### **Le thème**

Si tous les thèmes peuvent être abordés, il faudra tenir compte de la sensibilité, des centres d'intérêt, de la compréhension des enfants, différents selon leur âge. Aussi, la symbolique et les références utilisées seront adaptées aux capacités d'abstractions et d'imaginaires des enfants, le décor identifiable, la relation au monde connue.

### **Les illustrations, le format**

Toutes les techniques graphiques peuvent être utilisées par l'auteur cependant que les projets en volume, à tirettes, etc. seront exclus. Le format définitif de l'album sera au format portrait (235 mm x 280 mm), il faudra donc en tenir compte pour l'élaboration des illustrations. Les marges de façonnage devront également être prises en compte.

### **La maquette**

Le projet d'album sera présenté sous la forme d'une maquette papier en couleurs et la maquette en couleurs sera au format réel de l'album imprimé. Pour mémoire, l'album fait 32 pages (hors couverture) dont 24 sont consacrées au déroulé de l'histoire (textes et illustrations). Le contenu des 8 pages restantes relève du Conseil Départemental de la Somme.

La couverture illustrée devra comprendre le titre cependant que le nom du(es) candidat(s) n'apparaîtront pas sur la couverture, ceci afin de préserver l'anonymat du concours.

Si la maquette définitive relève de la compétence du Conseil Départemental de la Somme, le choix des polices de caractère, la mise en page du texte, de l'illustration et la mise en page de la couverture se fera en collaboration avec l'auteur.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent cahier des charges et m'engage à le respecter, ainsi que le règlement du concours « Des parents, des bébés, un livre ».

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

L'auteur :  
(signature précédée des noms et prénoms)